

SESSION 2024

CAPLP ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE

Section
COIFFURE

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité.

Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	7420J	101	9311

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	7420J	101	9311

Chevelure bouclée, frisée, crépue : pour ou contre le lissage permanent ?

Dans les années 2000, le mouvement « Nappy Hair* » prône le retour au naturel qui est de plus en plus plébiscité et délaisse ainsi les pratiques de défrisage chimique.

Cependant, malgré leur maîtrise des cheveux crépus, de nombreuses femmes insatisfaites de leur texture naturelle se tournent à nouveau vers le défrisage.

Cela n'est pas sans danger : selon une étude américaine publiée le 17 Octobre 2022 dans le Journal of the national cancer institute « *nous estimons que 1,64 % des femmes n'ayant jamais utilisé de produit de lissage capillaire auront développé un cancer de l'utérus d'ici leurs 70 ans, mais pour des utilisatrices fréquentes, ce risque augmente à 4,05%* » **.

* *Nappy Hair : retour assumé aux cheveux naturels bouclés/frisés/crépus*

** *Communiqué d'Alexandra White, auteure principale de cette étude.*

Document créé par l'auteur à partir de :

<https://chroniquebeautenoire.com/retour-au-defrisage-nappy-insatisfaite/> ; <https://urlz.fr/oJLB>

Journal of the National Cancer Institute, Volume 114, Issue 12/12/2022, Pages 1636–1645

<https://doi.org/10.1093/jnci/djac165> - Consulté le 17 Novembre 2023 à 16:06

Question 1 :

Caractériser le follicule pilo-sébacé afin de réaliser une analyse comparative des différents types de cheveux.

Question 2 :

Expliquer les processus physico-chimiques mis en jeu dans les technologies de défrisage durable.

Question 3 :

Présenter de façon argumentée les exigences du règlement européen (n°1223/2009) lors de la mise sur le marché des produits cosmétiques spécifiques aux cheveux bouclés à crépus par un fabricant.

ANNEXES

Numéro	Titre	Page
ANNEXE 1	André Walker – Hair Typing System	4
ANNEXE 2	Processus chimiques impliqués dans le défrisage	5
ANNEXE 3	Extrait du règlement (CE) n°1223/2009	6

ANNEXE 1

André Walker – Hair Typing System

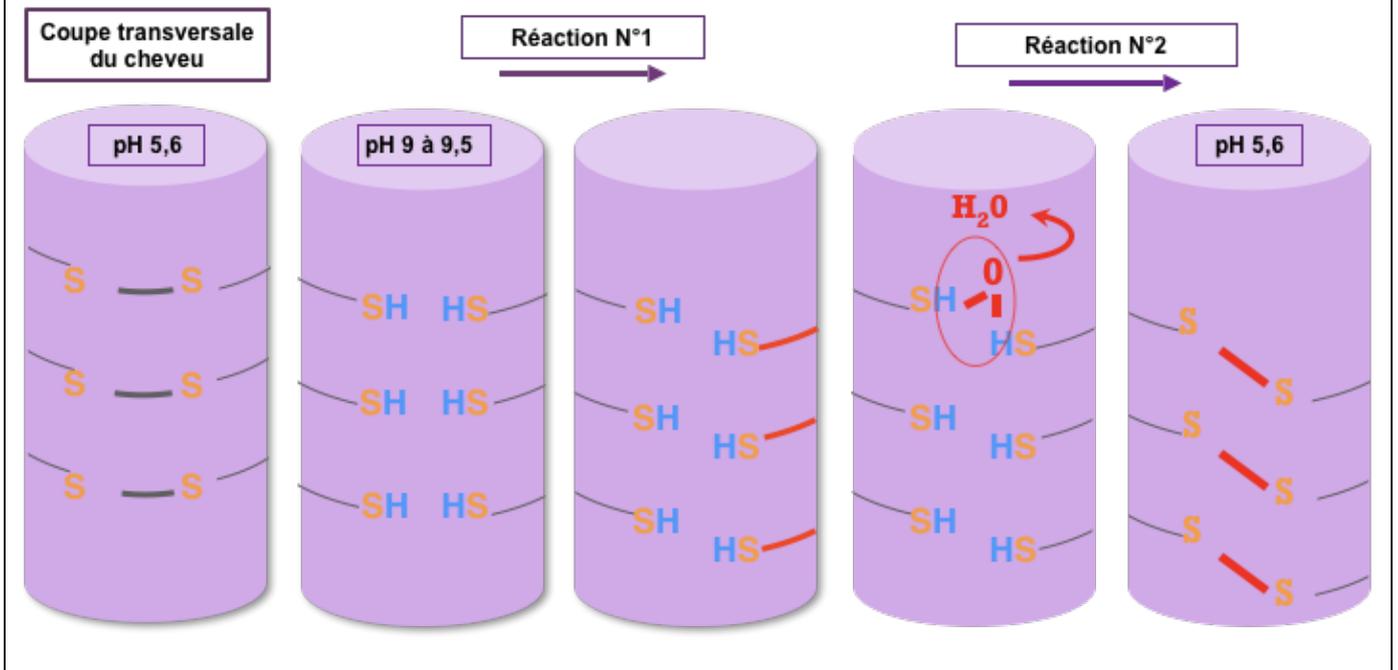
TYPE 1	STRAIGHT HAIR Fine & Fragile to Coarse & Thin (Curl Resistant)	A  B  C 
TYPE 2	WAVY HAIR Fine & Thin to Coarse & Frizzy	A  B  C 
TYPE 3	CURLY HAIR Loose Curls to Corkscrew Curls	A  B 
TYPE 4	KINKY HAIR Tight Coils to Z-Angled Coils	A  B 

Extrait du site : <https://andrewalkerhair.com/> consulté le 06 octobre 2022 à 15h05

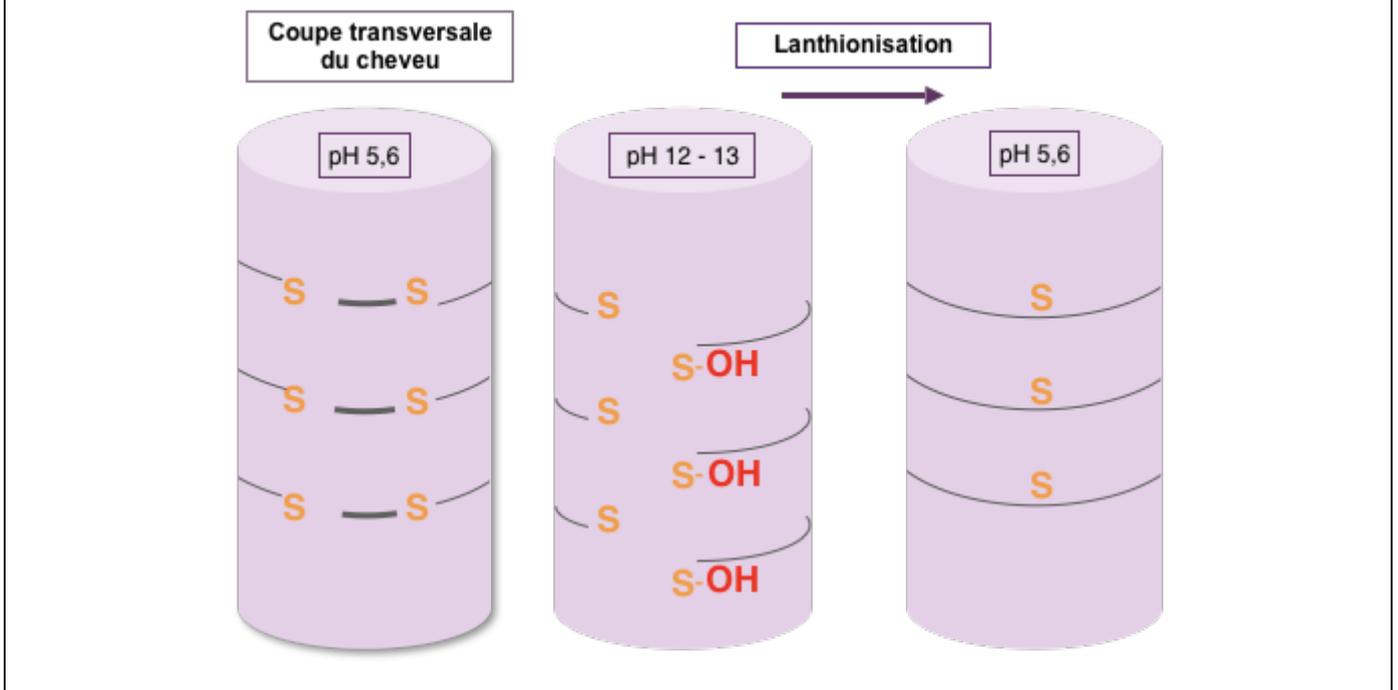
ANNEXE 2

Processus chimiques impliqués dans le défrisage

Processus N°1 :



Processus N°2 :



Extrait modifié du document « lissage permanent » de L'Oréal.

ANNEXE 3

Extrait du règlement (CE) n°1223/2009

CHAPITRE I

CHAMP D'APPLICATION ET DÉFINITIONS

Article premier

Champ d'application et objectif

Le présent règlement établit des règles auxquelles doit satisfaire tout produit cosmétique mis à disposition sur le marché, afin de garantir le fonctionnement du marché intérieur et d'assurer un niveau élevé de protection de la santé humaine.

CHAPITRE II

SÉCURITÉ, RESPONSABILITÉ ET LIBRE CIRCULATION

CHAPITRE III

ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ, DOSSIER D'INFORMATION SUR LE PRODUIT ET NOTIFICATION

CHAPITRE IV

RESTRICTIONS CONCERNANT CERTAINES SUBSTANCES

CHAPITRE V

EXPÉRIMENTATION ANIMALE

CHAPITRE VI

INFORMATION DES CONSOMMATEURS

CHAPITRE VII

SURVEILLANCE DU MARCHÉ

CHAPITRE VIII

NON-CONFORMITÉ ET CLAUSE DE SAUVEGARDE

CHAPITRE IX

COOPÉRATION ADMINISTRATIVE

Source : <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:342:0059:0209:fr:PDF>

Consulté le 07/10/22 à 11h50.